

# UVSQ

université PARIS-SA

## DOSSIER SOCIAL ETUDIANT 2024-2025

**Le Dossier social étudiant est le dossier unique qui vous permet de demander une bourse, un logement. Il est à constituer chaque année. Date limite de dépôt : 31 mai 2024.**

Du 1er mars au 31 mai 2024

Vous êtes étudiant (ou allez être étudiant) et vous voulez faire une demande de bourse sur critères sociaux et/ou de logement en résidence universitaire ? Pour cela, vous devez constituer votre dossier social étudiant (DSE) **avant le 31 mai 2024 !**

Le site du CROUS vous explique les démarches pas à pas : <https://www.lescrous.fr/2024/02/lyceens-etudiants-constituez-votre-dossier-social-etudiant-dse/>

Effectuez votre demande en ligne : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Il est possible de faire une simulation au préalable sur le simulateur de bourse.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer la saisie, contactez le Crous (portail [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr), rubrique "Assistance")